compas
Au service du sens

Portrait de quartier

Quartier Les Sagnes

Ville de Nice

1 281 habitants

2% de la population des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes réside sur Les Sagnes à Nice

Note méthodologique :
L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants 2013	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Nice - Les Sagnes	1 281	2,1%
Nice - Las Planas	1 328	2,2%
Grasse - Les Fleurs De Grasse	1 407	2,3%
Drap - La Condamine	1 555	2,5%
Nice - Palais Des Expositions	1 731	2,8%
Vence - Centre	1 958	3,2%
Carros - Centre	2 001	3,3%
Cannes, Le Cannet - Genêts - Oliviers - Saint-Pierre	2 009	3,3%
Vallauris - Coeur De Ville - Hauts De Vallauris	3 347	5,4%
Nice - Centre	3 859	6,3%
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	4 029	6,6%
Grasse - Grand Centre	6 984	11,4%
Nice, Saint-Laurent-du-Var - Les Moulins - Le Point Du Jour	7 795	12,7%
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	10 217	16,6%
Nice - Paillon	11 919	19,4%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	61 420	100%

Source : CGET & Insee 2013

61 420 habitants résident sur les 15 quartiers de la politique de la ville des Alpes Maritimes (hors quartier «Résidence Sociale Nicéa» de Nice non diffusé par l'Insee).

Seuls 2% résident sur le quartier Les Sagnes à Nice, ce qui en fait le quartier prioritaire le moins peuplé à l'échelle du département **(1 281 habitants).**

41% de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010

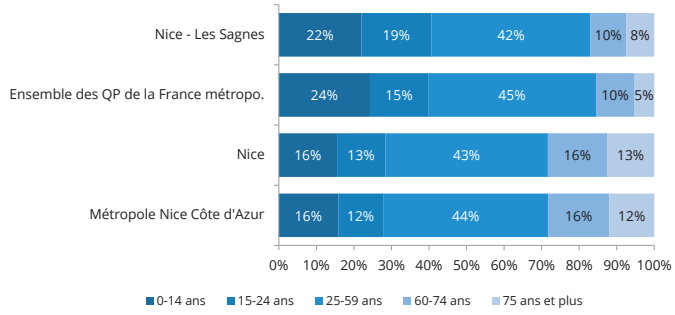

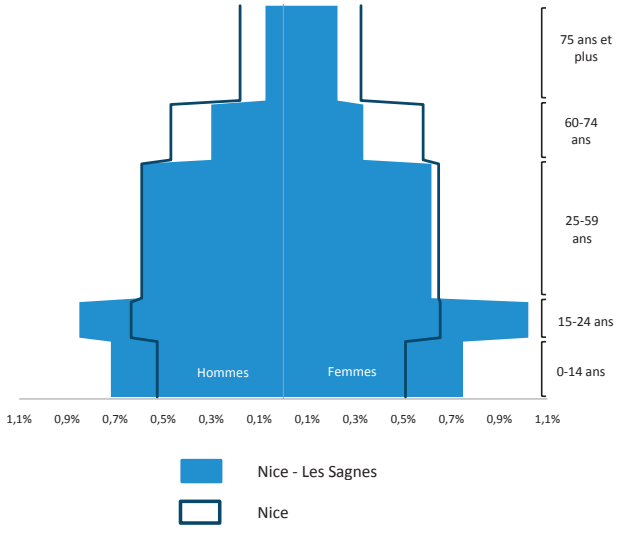

Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Les Sagnes de Nice possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 41% de sa population a moins de 25 ans **(280 enfants de moins de 15 ans et 240 jeunes de 15-24 ans).**
La population en âge d'être active **(les 25-59 ans) représente 42%** des habitants du quartier **(540 personnes)**.
18% du quartier a 60 ans ou plus (dont **120 personnes de 60-74 ans et 100 de 75 ans et plus**).

Deux fois plus de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est 2,4 fois plus élevé que celui de la commune et atteint 1,9. C'est à dire qu'il y a **1,9 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus** (contre un rapport de 0,8 à l'échelle communale).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Nice - Les Sagnes	1,9	122	96	1,3
Ensemble des QP de la France métropo.	2,1	485 285	259 459	1,9
Nice	0,8	54 083	43 200	1,3
Métropole Nice Côte d'Azur	0,8	87 361	64 486	1,4

Source : Insee, RP 2010

L'indice d'évolution des générations âgées est en revanche très proche de celui de la commune ou de l'agglomération. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,3 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus**.
Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

Note méthodologique :
L'indice de jeunesse *rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.*
L'indice d'évolution des générations âgées *rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).*

Des ménages plus grand que sur le reste de la commune

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Nice - Les Sagnes	2,3	557
Ensemble des QP de la France métropo.	2,3	2 089 043
Nice	2,0	165 754
Métropole Nice Côte d'Azur	2,1	251 660

Source : Insee, RP 2010

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010

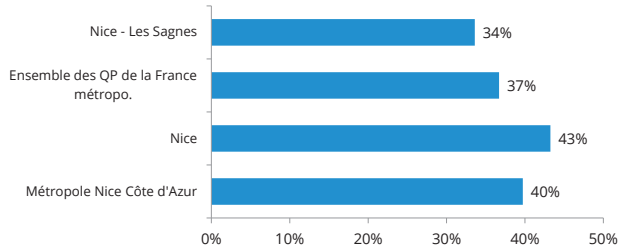

Part des familles monoparentales
Source : Insee, RP 2010

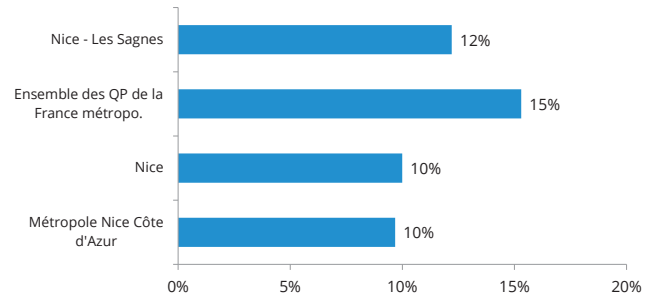

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 560, soit 0,3% du total communal.
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus élevée qu'à l'échelle communale et qu'en moyenne sur l'agglomération (2,3 contre respectivement 2 et 2,1).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus faible sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (34% contre 37%) ; c'est 9 points de moins qu'en moyenne communale. **On estime ainsi à 190 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 120 sont des femmes et 70 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 12% des ménages sont monoparents, soit 70** (contre 10% à l'échelle communale).

NB : la part des ménages de 6 personnes ou plus n'est pas disponible pour ce quartier

78% des ménages sont locataires de leur logement

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible **(26% des résidences principales, soit 150 environ).** En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 63% (350 logements), contre 53% à l'échelle communale.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint ***78%, soit environ 440 ménages.***

Note méthodologique :
La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Répartition des logements selon le nombre de pièces
Source : Insee, RP 2010

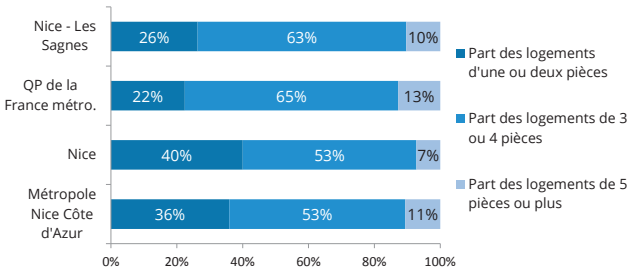

Part des ménages locataires de leur logement
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

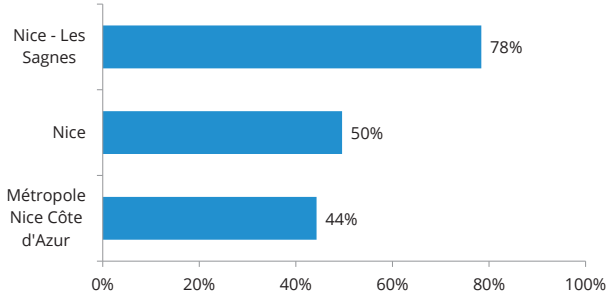

Près de trois fois plus d'étrangers qu'en moyenne communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Nice - Les Sagnes	423	33%
QP de la France métro.	893 693	19%
Nice	39 496	12%
Métropole Nice Côte d'Azur	51 439	10%

Source : Insee, RP 2010

33% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 420 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (12% d'étrangers en moyenne communale).

Un niveau de vie médian de 1 010€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 010€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 570€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 320€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 830€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

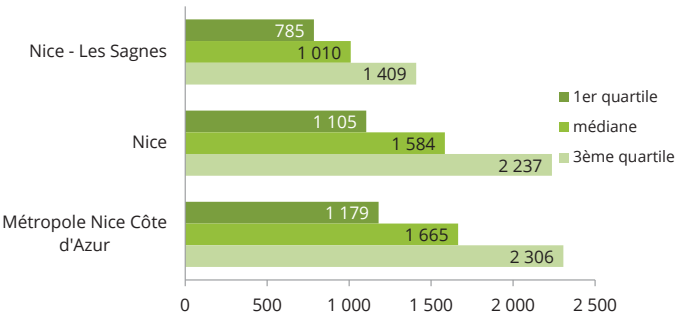

Note méthodologique :
Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé ***«niveau de vie»****, est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).*

La moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

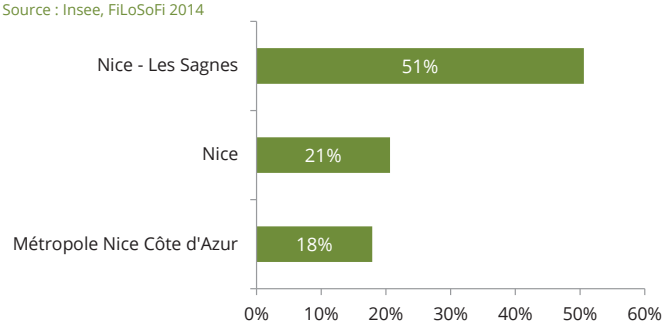

Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **51% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 650 personnes**.

Note méthodologique :
Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- *une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;*
- *un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;*
- *une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;*
- *un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.*

15% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Nice - Les Sagnes	84	15,1%	31	53	5,6%	9,5%
Nice	21 474	13,0%	9 119	12 355	5,5%	7,5%
Métropole Nice Côte d'Azur	27 017	13,0%	11 878	15 139	4,7%	6,0%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

15% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 80 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **2 points** à la moyenne communale.
Deux tiers de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (63% soit 50 ménages)**. Ainsi 10% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :
Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Un quart des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015

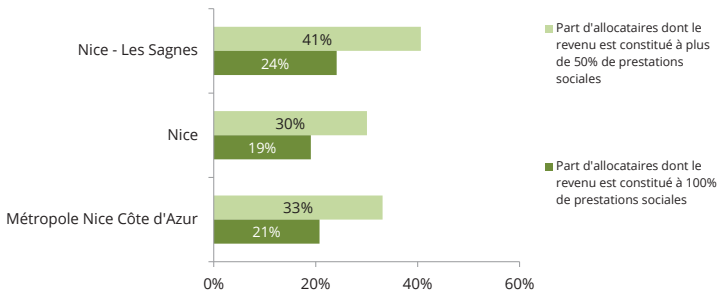

Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.
Ainsi, 41% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 90 ménages) et 24% ont des revenus dépendant totalement des prestations (50 ménages), contre respectivement 30% et 19% en moyenne au niveau communal.

20% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Nice - Les Sagnes	149	68	54	12	39%	20%	14%	20%
Nice	27 418	11 125	9 530	2 979	20%	9%	8%	10%
Métropole Nice Côte d'Azur	32 754	13 313	11 373	3 536	15%	7%	6%	7%

Source : Cnam 2015

150 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 20% de la population**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 10 points.
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 39% bénéficient de la CMU-C dans le quartier Les Sagnes.**

La moitié des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 50%, valeur inférieure à celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est également très inférieur à la moyenne communale (16 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

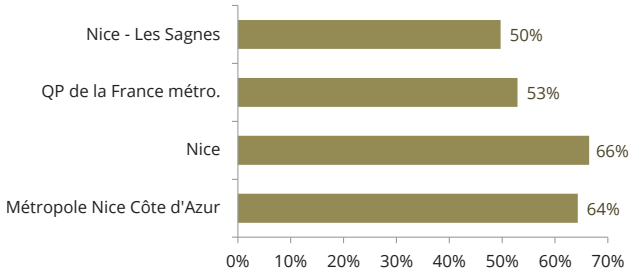

Note méthodologique :
Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans.
Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

80% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010

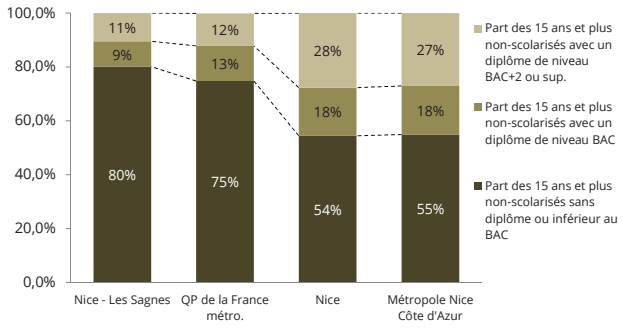

Note méthodologique :
Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.
Les bas niveaux de formation *(inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.*

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 80%, soit 5 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains et 26 points de plus que la moyenne communale.

10% des collégiens sont scolarisés en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Nice - Les Sagnes	49	89,8	0,0	10,2	0,0
Nice	15 203	67,1	20,0	13,0	3,6
Métropole Nice Côte d'Azur	18 235	68,0	17,5	14,5	3,4

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

50 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Les Sagnes en 2015, dont 10% dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part est de 13%.

Les filles représentent la moitié des collégiens, comme ailleurs.

Une scolarisation en lycée professionnel plus importante

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Nice - Les Sagnes	14	50,0	50,0	nd	nd
Nice	10 084	75,9	24,1	53,0	43,0
Métropole Nice Côte d'Azur	12 094	76,1	23,9	53,1	42,6

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

La moitié des lycéens du quartier sont en lycée professionnel, contre 24% à l'échelle de la commune.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

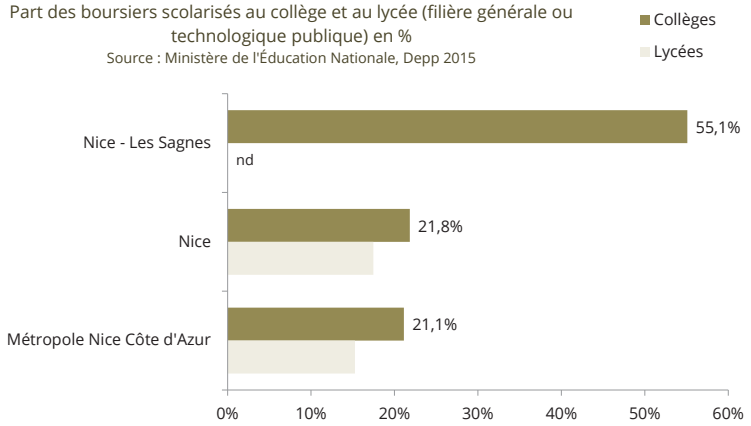

55% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 22% à l'échelle de la commune.

43% des 15-64 ans sont en emploi et 23% sont en emploi précaire

Le taux d'emploi des 15-64 ans est plus faible sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (43% contre 47%). Il est également inférieur à la moyenne communale qui atteint 61%.

Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **28%**, (contre 57% sur la commune).

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **23% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010

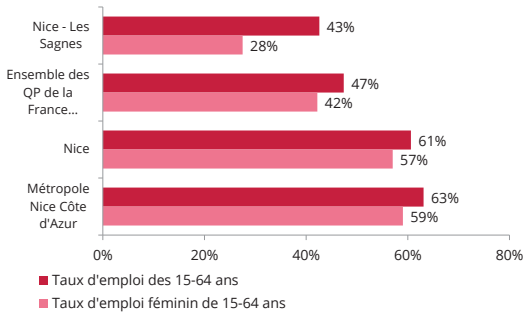

Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010

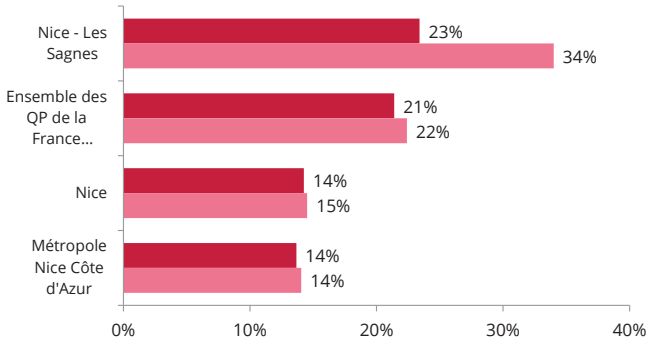

Note méthodologique :

Les données des graphiques «Taux d'emploi des 15-64 ans» et «Part des salariés en emploi précaire» sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

***Le taux d'emploi** rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le taux d'emploi féminin rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.*

*Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.*

19% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nice - Les Sagnes	124	78	63%	46	37%	23	19%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	10 025	5 511	55%	4 180	42%	1 880	19%
Nice	38 197	20 334	53%	17 863	47%	7 917	21%
Métropole Nice Côte d'Azur	43 539	22 994	53%	20 545	47%	8 982	21%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **120 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 63% sont des hommes.

Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus) dans le quartier est dans la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes **(19%).**

Note méthodologique :

Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

68% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC.
Plus de deux tiers des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans. Dans le quartier des Les Sagnes, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 16%, tout comme celle des personnes âgées de 50 ans et plus. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier diffère de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

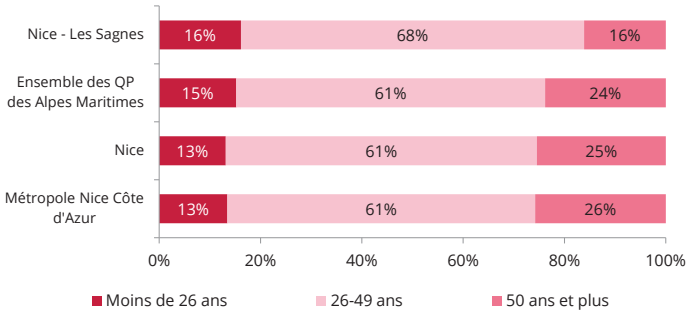

Une stabilisation des demandeurs d'emploi depuis 2015

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi

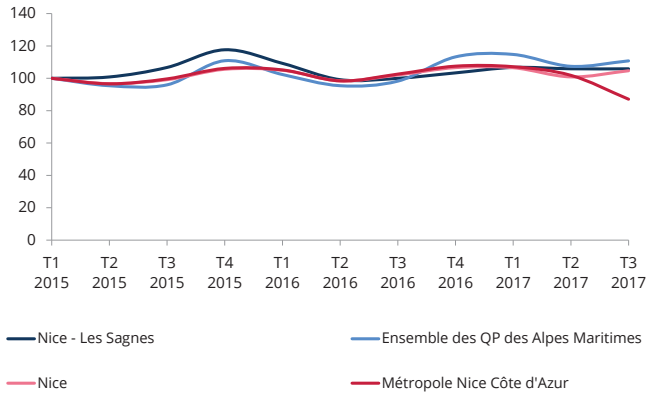

L'année 2015 a été marquée par une hausse de +18% des demandeurs d'emploi sur le quartier. Depuis début 2016, le nombre de demandeurs d'emploi est revenu au niveau du 1er trimestre 2015.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 120 demandeurs d'emploi sur le territoire, 130 au 3ème trimestre de l'année 2017.

NB : les données sur les contrats aidés ne sont pas assez significatives pour être présentées dans ce document

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés
Source : Insee, calcul Compas

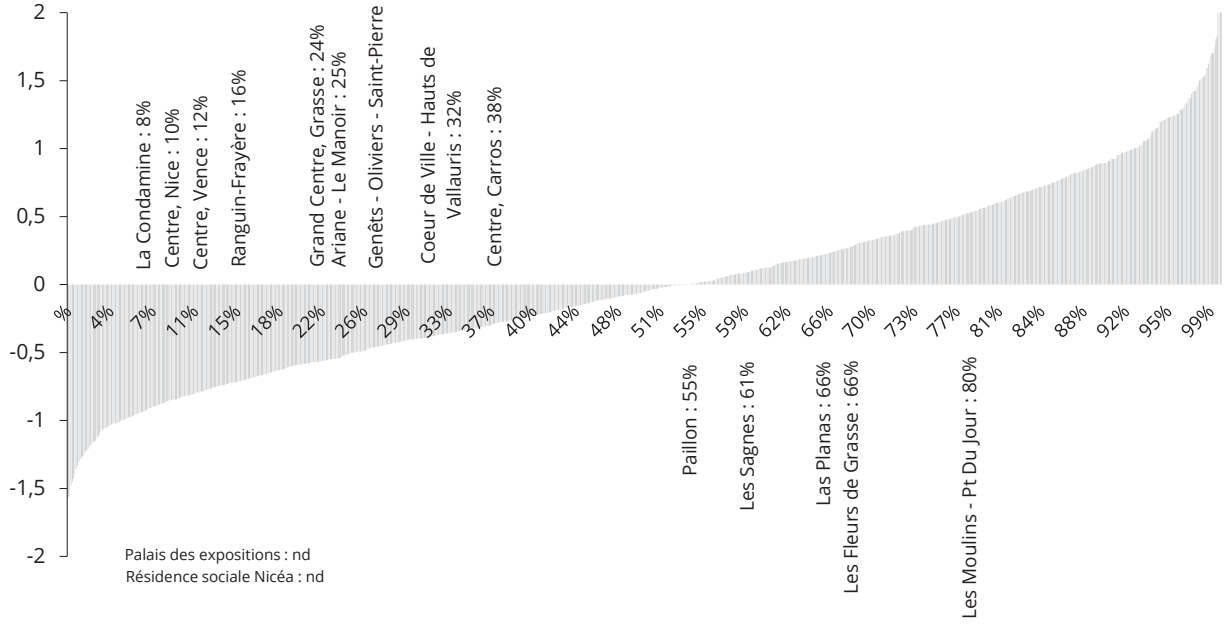

L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du département des Alpes-Maritimes de part et d'autre de l'axe : 5 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier des Moulins - Point Du Jour situé sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var est celui dont l'indice est le plus fort.

Le quartier Les Sagnes de Nice se situe dans le 6ème décile, au 714ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers Résidence sociale Nicéa et Palais des expositions à Nice, pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Les Sagnes

Ville de Nice

compas
Au service du sens

Contact :
Hervé Guery
herve.guery@compas-tis.com
Tél. : 02 51 80 69 80
Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

Le Compas, au service des collectivités locales depuis 25 ans

Une gamme complète d'interventions autour de l'observation des territoires.
Une expertise dans le domaine de l'analyse, de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr